

Association UBUNTU
« l'essence de l'humain » et « la générosité »
12, rue des Mésanges 79000 NIORT
☎ 06 63 60 78 46
Email : association.ubuntu@gmail.com
<http://centreubuntu.com>



CHARTRE PARRAINAGE

Parrainer une classe maternelle de l'école des parents de Bwira

L'éducation dès le plus jeune âge est une condition de la réussite scolaire en primaire et une garantie d'accès au secondaire pour tous les enfants.

L'enseignement du niveau de la maternelle relève au Rwanda de l'initiative privée. A Bwira, il s'agit d'une école portée par un collectif de parents. La participation initiale des parents est de 1000FRW soit 1euro/enfant/mois. Cette contribution augmentera petit à petit jusqu'à 3000FRW. Cette prise d'autonomie économique se fera grâce à l'accompagnement des parents entrepris par l'ONG Rain Forest Development (RAD)- avec le partenariat de l'Association Ubuntu sur la partie formation adulte-pour amener un dynamisme dans le village, les former afin qu'ils créent des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

1- Qu'est ce que le parrainage et à quoi sert-il ?

Un parrainage de classe permet d'apporter un soutien au collectif des parents d'élèves à Bwira en faveur du développement d'une classe d'école maternelle et une sécurité sur une partie des ressources permettant ainsi aux professionnels de travailler dans la sérénité dans les premières années de lancement de la structure, ceci au plus grand bénéfice des enfants scolarisés.

2- À quoi s'engage le parrain ou marraine ?

Vous vous engagez à verser pour la classe une participation (5, 10, 20 euros... le versement peut être fait en une seule fois pour l'année ou par virement mensuel. Voir modalités détaillées au bulletin de souscription). Quelque soit le montant de votre parrainage, ce qui compte c'est la régularité qui permet d'inscrire l'action dans la durée. Le lien que vous établissez est avec la classe parrainée. Il est collectif et non plus individuel. Il s'agit d'un engagement moral sur la durée.

3- quels sont les bénéficiaires ?

L'Association se charge de faire parvenir l'argent au bénéfice de la classe.

4- Comment le parrainage est présenté au collectif des parents qui porte l'école ?

L'Association Ubuntu grâce au parrainage apporte une aide pour le lancement de l'école et met à disposition le local construit à son initiative, en apportant les aménagements nécessaires à l'accueil des tout petits.

5- Quelle part du parrainage est consacrée à l'école ?

100% de la participation est consacré aux besoins de l'école et plus particulièrement destinées à contribuer au paiement du salaire de l'équipe de deux enseignants et du personnel nécessaire à l'encadrement des tous jeunes enfants (logistique, sécurité...). Les adhérents de l'Association sont exclusivement bénévoles. Les frais de gestion de l'Association sont couverts par les adhésions de ses membres et par les collectes de dons au travers d'animations développées sur les Deux-Sèvres (participation à des marchés, repas, vente d'artisanat rwandais...)

6- Comment puis-je verser mon aide financière ?

Le paiement peut intervenir en un seul versement annuel par chèque à l'ordre de l'Association ou par virement mensuel sur le compte de l'Association Ubuntu. Les modalités sont détaillées dans le bulletin de souscription. Cette participation ouvre droit à une exonération fiscale.

7- Quelle est la durée de l'engagement ?

Le parrain s'engage pour une durée initiale de 3 ans.

8- Quel est l'engagement de l'école ?

Des comptes rendus réguliers d'activités de la classe sont communiqués aux parrains. Les parrains-marraines sont systématiquement informés de la tenue des réunions des Conseils d'Administration (en moyenne 4 CA/an- diffusion des convocations et des comptes rendus).

9- Qu'arrive t il si ne je ne peux poursuivre mon engagement ?

Il s'agit d'un engagement moral de votre part. En cas de défaillance (décès, problème économique...) l'Association se mettra à la recherche d'un autre parrain pour subvenir aux besoins de l'école.

10- Quelle est la langue de communication des enfants ?

Les langues officielles au Rwanda sont le kinyarwanda et l'anglais qui a remplacé le français en 2009.

11- Qui est l'interlocuteur du parrain ou marraine ?

C'est une vraie relation qui se crée entre le groupe des parrains-marraines et la classe. En vous tenant informé des actions menées, vous accompagnez et soutenez l'école dans ses projets. L'Association Ubuntu encourage les parrains à correspondre avec la classe, la Présidente effectue les traductions. L'Association s'engage à ne diffuser les coordonnées du parrain (postale ou mail) que sur son autorisation.

Vous êtes donc invités à écrire à la classe des lettres ou cartes courtes et simples et d'adresser votre correspondance à :

Marie MARSILLAC-Association UBUNTU- 12 rue des Mésanges 79000 NIORT-
association.ubuntu@gmail.com

12 – Puis je visiter l'école ?

C'est tout à fait possible. L'Association Ubuntu peut vous accompagner dans votre projet. Une fois sur place, il est attendu du parrain-marraine qu'il prenne l'attache de l'Association avant toute démarche ou initiative notamment vis à vis des acteurs institutionnels locaux, ceci afin de ne pas compromettre les projets déjà engagés.

13- Qu'est ce qu'un voyage solidaire ?

Si le parrain ou marraine a un projet sur place qui contribue au développement local, l'Association peut l'accompagner et les frais engagés peuvent faire l'objet d'une attestation fiscale. Il peut s'agir par exemple d'actions de formation, de recherche, de construction.

Le parrain

L'association Ubuntu

Nom prénom

Marie Goretti Mukakalisa Marsillac

à , le

à Niort, le

(signature)

(signature)